

Compte-rendu de la réunion publique du conseil de quartier Est Lundi 2 février 2009

Ouverture de la réunion

Marie-Thérèse Dugué, conseillère municipale déléguée en charge des structures consultatives et de la vie associative ouvre la séance et présente les élus municipaux résidant sur le secteur Est.

Elle rappelle que l'objet de cette réunion est de faire le point avec la population sur les projets en cours dans le quartier et d'engager la réflexion sur l'exercice de la démocratie participative à Saint Jean de la Ruelle.

L'objectif des conseils de quartier est de faciliter l'action des citoyens dans les prises de décisions communales et aujourd'hui ces conseils de quartier vont être rénovés afin de les rendre plus dynamiques et plus motivants.

Historique des conseils de quartier

Marie-Thérèse Dugué fait ensuite un bref historique des conseils de quartier depuis leur création en 1999. Ils ont prouvé leur efficacité et leur intérêt. La Municipalité a donc souhaité dresser un bilan objectif de leur fonctionnement pour améliorer la participation citoyenne. Cette réflexion a débuté au lendemain des élections municipales. C'est pourquoi les conseils n'ont pas été réunis depuis. Les élus référents de tous les conseils de quartier ont été consultés et un bilan a été dressé.

Les constats suivants ont été faits :

- Les membres des conseils comprennent mieux les décisions municipales
- Les questions remontent bien mais les propositions n'aboutissent pas forcément
- Améliorer le traitement et les réponses faites aux demandes
- Il serait souhaitable de développer la participation des jeunes et des personnes travaillant à Saint Jean de la Ruelle mais n'y résidant pas.
- L'intérêt de chacun prime parfois/souvent trop sur l'intérêt collectif : Il arrive que les conseils de quartier soient vus comme un lieu d'expression des intérêts individuels alors qu'ils doivent contribuer à l'intérêt général
- Critiquer est constructif, mais il faut faire des propositions pour améliorer

Propositions pour des nouveaux conseils de quartier :

- Réflexion sur les grands projets du quartier
- Faire des rencontres inter conseils de quartier
- Faire des réunions des conseils de quartier élargies à la population.

Les assises

Les assises de la démocratie participative auraient lieu le samedi 10 octobre 2009. Au cours de ces assises, la rénovation du fonctionnement des conseils de quartier sera discutée. Des ateliers ayant pour thème le développement durable seront mis en place.

Afin de mener à bien leur préparation, il serait souhaitable que 3 ou 4 personnes de chaque conseil de quartier s'inscrivent au groupe de travail chargé de l'organisation de ces assises.

Des réunions de conseils de quartier seront programmées fin mars- début avril dans chaque quartier et seront animées par un élu habitant le quartier.

Questions diverses :

Est-ce que l'on va participer à l'organisation du Forum des associations ?

Il est répondu qu'un groupe de travail est constitué et est composé par les associations, les services municipaux et les élus de la commission.

Il faudrait expliquer comment fonctionne la commune, améliorer la formation des citoyens en la matière.

Afin d'assurer le suivi avec ce qui a été fait précédemment, il faudrait ressortir les fiches de suivi des dernières demandes ; ce sera fait lors de la prochaine réunion.

Marie Thérèse Dugué annonce qu'un groupe de projet va être constitué pour organiser les assises ; elle propose aux volontaires de s'inscrire.

La question du Tram est abordée :

Y aura-t-il des perturbations sur la circulation et quel est le calendrier pour les travaux ?

Christophe Chaillou répond qu'une information très précise sera faite en réunion publique. La discussion s'engage sur les effets des chantiers et l'impact difficile à anticiper sur les flux d'automobilistes.

Question de l'état de la rue des Champs Frais.

Rue Gambetta :

Problème de la circulation, de vitesse des voitures, besoin de mobilier et de traçage, problème des camions

Venelle Gambetta :

Circulation rapide, sécurité, voie trop étroite. Problème : c'est une voie privée

Place Amposta :

Personne ne s'y gare ; la halle n'est jamais utilisée ; les gens se garent n'importe comment ; Christophe Chaillou dit que le sujet sera repris avec l'OPAC.

Rue Félix Maulien :

Les riverains souhaitent que cette voie privée soit intégrée dans les voiries communales. Position de la mairie : Favorable, mais la rue doit être remise d'abord en état ; mais il y a une difficulté avec l'OPAC. Les travaux devraient pouvoir être engagés l'an prochain. Les alentours seront revus d'un point de vue esthétique.

Problème des excréments de chiens

Une petite campagne d'information sera réalisée.

Monsieur le Maire fait le point sur le quartier des Groues, sur le Clos de la Boëche et sur le site TRW.

Site TRW : Renault redevient propriétaire. Le problème est : Qui paie la facture de la démolition et de dépollution. La ville veut maîtriser ce qui s'y fait car le site a un très gros potentiel.

Conclusion : Beaucoup de projets majeurs dans le secteur (projet des Trois Fontaines également).